Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 085-218502383-20260923-20260923ARD81-AI

Département de la Vendée
COMMUNE DE ST LAURENT SUR SEVRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRÊTÉ N° D81 – 23/09/2026

Publication le : 23/09/2026
Notification le : —
Transmis en préfecture le : 23/09/2026

ARRETE PORTANT ABROGATION DE LA DELEGATION DE FONCTIONS (ET DE SIGNATURE) A Mme REMIGEREAU Elodie, 4EME ADJOINTE

Le Maire de la Commune de Saint Laurent Sur Sèvre (Vendée) ;
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 2122-15 et L. 2122-18 ;
Vu la délibération n° 11 du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 fixant le nombre d'adjoints
Vu la délibération n° 12 du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 portant élection des adjoints au maire ;
Vu l'arrêté n° D56-2026 en date du 1er avril 2026 portant délégation de fonctions et de signature à Mme REMIGEREAU Elodie 4ème adjointe ;
Vu la démission de Mme REMIGEREAU Elodie de son poste de 4ème adjointe au maire acceptée par Monsieur le Préfet de la Vendée en date du 3 septembre 2026 ;
Considérant que la démission de Mme REMIGEREAU Elodie de ses fonctions d'adjointe au maire est devenue définitive à compter du 3 septembre 226 ;
Considérant que Mme REMIGEREAU Elodie ne peut, à compter de cette date, continuer à exercer la délégation de fonctions et de signature qui lui avait été accordée en sa qualité d'adjointe au maire ;

ARRETE

ARTICLE 1
L'arrêté n° D56-2026 du 1er avril 2026, portant délégation de fonctions et de signature à Mme REMIGEREAU Elodie, est abrogé à compter du 3 septembre 2026.

ARTICLE 2
A compter du 3 septembre 2026, Mme REMIGEREAU Elodie ne dispose plus d'aucune délégation de fonctions ni de signature au titre de l'arrêté précité.

ARTICLE 3
La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée :
. au représentant de l'Etat,
. au Trésorier Municipal,

Fait à Saint Laurent sur Sèvre, le 23 septembre 2026

Le Maire,
Nadia CADORET

MAIRIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SEVRE R.F. (Vendée)

Certifié exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en préfecture
Le 23/09/2026
Et de l'affichage et/ou notification le 23/09/2026